

Le vendredi 13 mars 2020

Madame, Monsieur,

Suite à l'annonce du Président de la République, tous les établissements scolaires sont fermés aux élèves à partir du lundi 16 mars 2020, et jusqu'à nouvel ordre. Nous sommes conscients que cette situation peut occasionner des difficultés dans votre organisation familiale.

Cependant, d'ores et déjà, l'établissement met tout en œuvre pour maintenir une continuité pédagogique entre les professeurs et les élèves, entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs. Pour cela, nous mettrons à disposition des élèves et des familles notre ENT (espace numérique de travail) Ecole directe. Nous souhaitons ainsi assurer au mieux la poursuite des apprentissages.

Pour les familles ou élèves qui ont perdu leur code « école directe », il y a la possibilité de le réinitialiser (cf recto de cette feuille). Pour celles qui n'y arriveraient pas, elles pourront appeler le collège en composant le 1, vie scolaire, lundi 16 et mardi 17 entre 10 h et 12h afin d'obtenir un nouveau code école directe.

Nous avons demandé aux élèves de prendre leurs cahiers, classeurs et manuels pour les emporter à la maison afin de pouvoir faire le travail et les exercices demandés par les professeurs. Via l'ENT, des exercices pourront être adressés aux professeurs, des corrections données aux élèves. De plus, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse met à disposition des enseignants et de leurs élèves un ensemble de ressources numériques éducatives permettant d'assurer une continuité pédagogique. Parmi les ressources disponibles figurent notamment les plateformes pédagogiques du CNED. <https://college.cned.fr/>

Compte tenu de la situation exceptionnelle, les conseils de classe se feront sans la présence des délégués élèves et des parents correspondants. Pour ces derniers ils peuvent adresser le résultat de la consultation faite auprès des parents de la classe au secrétariat ou au professeur principal via école directe.

La situation étant très évolutive, nous ne manquerons pas de vous informer dès que de nouvelles consignes nous parviendront.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre engagement pour garantir aux élèves une continuité pédagogique en cette période déstabilisante pour tous.

Le chef d'établissement

Jean-François JAFFRÉNOU



Pour les élèves/familles ayant perdu leur mot de passe il faut qu'ils essaient **en priorité** de le réinitialiser.



## Connectez-vous



[Mot de passe oublié ?](#)

Connexion

**Se souvenir de moi**

[Mentions légales](#)